

PRESTATIONS PROPOSEES		HONORAIRES TTC	
<b>VENTE</b>	(mini 5 000 €)	MODALITES (% forfait, tranches)	A LA CHARGE DE
Appartement Maison ou villa de 1€ à 79 999 €		9%	L'acquéreur ou vendeur
De 80 000 € à 139 999 €		7 %	L'acquéreur ou vendeur
De 140 000 € à 299 999 €		6 %	L'acquéreur ou vendeur
De 300 000 € à 449 999 €		5 %	L'acquéreur ou vendeur
De 450 000 € à plus		4%	L'acquéreur ou vendeur
Local commercial (murs) Parts Sociales de SCI, terrain, fonds de commerce		7%	L'acquéreur ou vendeur
Garage ou place de parking		10% min de 3000 €	L'acquéreur ou vendeur
<b>LOCATION</b>	Locaux à usage d'habitation (vide ou meublé) soumis à la loi du 6 juillet 1989		
Honoraires de Location (recherche de locataire, bail état des lieux)	Part Bailleur	Part Locataire	
Entremise et négociation	Studio / T1 / T2 = 50 € TTC T3 et + / maison = 100 €		
Visite, Constitution de dossier et Rédaction de bail	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable pour les zones tendues (communes dont la liste est annexée au décret n° 2013-392 du 10 mai 2013)	10 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable pour les zones tendues (communes dont la liste est annexée au décret n° 2013-392 du 10 mai 2013)	
	8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable pour les zones non tendues	8 € TTC / m <sup>2</sup> de surface habitable pour les zones non tendues	
Rédaction de bail Mission unique	300 € TTC		
Etat des lieux Mission unique	6 € / m <sup>2</sup> de surface habitable		
	MODALITES	A LA CHARGE DU	
Locaux professionnels Et/ou commerciaux	16 %	Bailleur / Locataire	
Location saisonnières	25 %	Propriétaire	
<b>GESTION</b>	7.20 % sur loyers et charges encaissées	Propriétaire	